

Les décisions

- Signature de 6 contrats CEC
- Eméritat de P. Florent
- Conventions avec l'université catholique de Lille, le GIP Edufrance
- FEDER sport et PECMA
- Echange du poste de Mme Abdallah
- Emplois vacants à publier ; demande de créations de postes enseignants et IATOSS

Informations du président

- **Concours IATOSS** : félicitations aux reçus et aux formateurs car ce fut une année exceptionnelle : 46 admissibles et 18 admis (au 15.09.99). Ces excellents résultats ont permis au président d'obtenir du ministère 2 postes supplémentaires ; le rehaussement de deux postes existants, la reprise de 2 postes gagés et 1 PAST. A noter qu'après négociations, 14 reçus restent à l'université.
- **Contrat** : dans un an, l'UVHC devra commencer à préparer le bilan de l'actuel contrat quadriennal (1998-2001) et le projet d'établissement (2002-2005). Il convient de préparer, dès cette année, les indicateurs qui seront utilisés.
- **Primo-entrants** : le flux de nouveaux étudiants est en légère augmentation (situation au 5 septembre), grâce à une remontée significative en sciences et malgré une baisse en lettres.
- **Contrat de Plan Etat-Région - U3M** : d'ici fin octobre, les préfets doivent remonter des dossiers pour tenter d'obtenir un complément de financement sur l'enveloppe de 15 milliards non distribués. La fin de l'année 99 et le début de l'année 2000 seront consacrés à la négociation avant-signature.

Compte-rendu du 24 juin 99

M. Del. Campo, à propos du paragraphe "direction du SUAOP", constate que B. Dussart n'est plus directeur du service et que l'organisation du SUAOP n'est pas à l'ordre du jour, alors que ce point devait y figurer selon le compte-rendu.

Le président précise que le mandat de B. Dussart est arrivé à son terme ; dans l'attente de la désignation d'un nouveau directeur, il a nommé Bertrand Nongaillard administrateur provisoire du service. Quant à l'organisation, il signale que Bertrand Nongaillard est à la disposition du conseil pour l'informer.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Chaîne d'inscription

P. Loquet et J.C. Angué décrivent le comportement de représentants nationaux de l'UNEF-ID à la chaîne d'inscription. Ils rappellent que le conseil d'administration du 2 juillet 98 a voté la décision suivante : "*les représentants des élus étudiants de l'UVHC disposeront également d'une salle au 1^{er} étage de l'IUT*". Dans ces conditions, à moins d'y être invités explicitement par un étudiant élu UNEF-ID de l'UVHC, des représentants nationaux n'ont pas à imposer leur présence. Ils sont cependant venus, semble-t-il, dans un esprit de pure provocation, puisqu'au fur et à mesure de la négociation, ils demandaient toujours plus : après avoir obtenu du président le droit de disposer d'une salle, ils ont voulu y être seuls (ce qui leur a évidemment été refusé).

Le sous-préfet, le préfet, le cabinet du ministre et la CPU (conférence des présidents d'université) ont été alertés. Après avoir obtenu l'autorisation de participer à la chaîne d'inscription, les étudiants de l'UNEF-ID n'ont pas daigné revenir le lendemain.

Pour que de tels comportements ne se reproduisent plus, le CEVU puis le CA de l'université, ainsi que la CPU, rechercheront des solutions.

F. Morel estime cependant qu'il lui paraît légitime que des responsables nationaux viennent suppléer leurs représentants locaux.

Entretien des nouveaux locaux

L'université va devoir entretenir 22.000 m² supplémentaires de locaux qui seront mis progressivement en service de 1999 à 2001.

La discussion porte sur le choix entre le recrutement de personnels et la sous-traitance à une société extérieure. La très grande qualité du travail des agents de service est soulignée, notamment par un attachement à "leur" bâtiment, ce qui permet un retour des problèmes constatés vers le service technique, etc... Sur le plan financier, les différentes solutions examinées - CES, CEC, contrats, sous-traitance extérieure - montrent que le recrutement de CEC se révèle de très loin le plus avantageux.

JP. Darras précise que le surcoût prévisible annuel, pour leur nettoyage par des personnels et moyens de l'université, passera de 247.000 F en 2000 à 1.906.000 F en 2005 et pour les années suivantes. Cette remarque est essentielle quant à la prévision financière engendrée par les nouveaux bâtiments dans les deux années à venir.

Dans l'immédiat, pour l'extension " sciences 2 ", mise en service il y a quelques jours, le conseil autorise, à l'unanimité, le président à signer 6 contrats C.E.C (contrat emploi consolidé).

Emeritat

Pierre Florent souhaite que son " éméritat " soit prolongé d'une année afin de lui permettre de terminer un contrat de recherche-développement.

A l'unanimité, le conseil renouvelle l'éméritat de P. Florent.

Convention avec l'université catholique de Lille (antenne de Maubeuge)

Une première convention permettait aux étudiants de l'université catholique de Lille, antenne de Maubeuge (située dans les locaux du lycée Notre Dame de Grâce), de postuler le DEUG sciences. Le partenaire souhaite y ajouter le DEUST informatique d'organisation et systèmes d'information. Le projet précisera que ces diplômes ne seront pas proposés dans le cadre de la formation continue.

Ce projet de convention et un avenant portant sur la durée de la convention sont adoptés à l'unanimité.

Adhésion au GIP EduFrance

L'agence EduFrance est chargée de la promotion internationale de l'offre éducative et scientifique française. Elle a été créée par plusieurs ministères en concertation avec la CPU notamment. Près d'une soixantaine d'universités sont déjà membres de ce GIP dont la cotisation est de 10.000 F.

L'adhésion à cette agence permettra à l'UVHC de mieux promouvoir ses actions internationales : DEMI, convention Chine, etc...

A l'unanimité, le président est autorisé à signer la convention d'adhésion au GIP EduFrance.

Convention avec l'université du Centre (Tunisie)

Cette convention concerne la composante " école nationale d'ingénieurs de Monastir " qui avait déjà signé un accord avec l'UVHC il y a 6 ans (les échanges concernent essentiellement la recherche et l'équipe GIL du LAMIH), lorsqu'elle était rattachée à l'université de Tunis. L'ENIM nouvellement rattachée à l'université du Centre, le président Angué a signé la convention pour régulariser la situation.

C. Delebarre informe ensuite le conseil qu'il présentera bientôt un bilan des relations internationales.

Subvention FEDER

Le conseil d'administration réuni en séance plénière le jeudi 16 septembre 1999 demande au président de solliciter des subventions FEDER pour réaliser des opérations indiquées selon le tableau ci-dessous :

OPERATIONS	COUT GLOBAL	APPORT FONDS PROPRES A L'UNIVERSITE	SUBVENTION FEDER DEMANDEE
------------	-------------	-------------------------------------	---------------------------

OBJECTIF 1			
Zone sportive du Mont Houy Piste d'athlétisme Equipement spécifique	5,9 MF	2,9 MF	3 MF

OBJECTIF 2			
Projet CITIA Locaux de Cambrai	3 MF	0,6 MF	2,4 MF

Cette demande est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Passage du tramway

M. Delhaise fait le point sur les modifications de l'infrastructure routière envisagée en raison de l'arrivée du tramway sur le campus : un nouveau giratoire (RD 40) permettrait d'englober la résidence universitaire grâce à une déviation de la circulation automobile ; un autre giratoire situé à l'entrée sud (vers la nouvelle extension sciences) devrait également être construit.

M. Delhaise présente également l'échéancier des constructions. Devraient être mis en service :

- en 2000, l'extension BU Mont Houy (juin), le 2^{ème} restaurant universitaire Mont Houy (août), le hall industriel OGP à Cambrai (septembre), l'extension FLLASH (novembre)
- en 2001, le PECMA Maubeuge (janvier), les extensions IEMN et ENSI (février), Ronzier (février), maison de l'étudiant et extension administration (août), ISTV3 (septembre)
- en 2002, les restructurations du bâtiment administratif et de l'IUT Mont Houy (janvier).

Il signale les difficultés rencontrées, notamment les appels d'offre infructueux ou les mises au point d'esquisse et d'avant-projet délicats qui ont entraîné des retards pour le PECMA et le hall de Cambrai.

Transfert d'un emploi de professeur

Le conseil émet un avis favorable, à l'unanimité, moins 1 abstention, au transfert du poste de professeur de Mme Abdallah vers l'université de Paris VIII au 1.09.99. L'université de Valenciennes disposera, en compensation, d'un support d'ATER pour l'année universitaire en cours, puis d'une création d'emploi de professeur destiné à l'ENSI, à la rentrée 2000.

Examen des emplois vacants

Le président Angué évoque tout d'abord les difficultés engendrées par l'actuelle procédure de désignation des vacances de postes et des demandes de création. Il proposera prochainement à l'examen des conseils un texte décrivant une nouvelle méthode. Le principe serait de faire une première consultation informelle des composantes et des laboratoires à l'échelle de l'université afin que les conseils des composantes puissent travailler ensuite avec un maximum d'informations. La liste de 40 emplois vacants est ensuite examinée par le conseil.

G. Desmulliers fait part au conseil de la demande de la faculté de sciences économiques d'Aix-Marseille II qui souhaite négocier un accord au terme duquel l'un de ses enseignants, nommé à l'IAE de Valenciennes, n'effectuerait à Valenciennes qu'un demi service avec un dédommagement pour l'autre moitié. JC. Angué informe le conseil qu'il répondra par la négative.

Le poste qui remplace celui de Mme Abdallah sera considéré comme une création venant en supplément de la dotation à venir.

L'emploi MCF 0202, poste de Guy Régnier, n'est pas dans la liste des postes vacants, car publié au 2^{ème} mouvement, dans la même section

Dans la proposition de modification (fin de la page 2), pour le PRAG 0549, remplacer "*génie électrique*" par "*lettres modernes*", profil "*relations industrielles et internationales*".

Le président informe le conseil que la circulaire impose un classement par ordre de priorité des postes vacants. Les motivations de cette demande n'apparaissent pas clairement. Le conseil approuve l'intérêt de mentionner pour chaque poste d'enseignant-chercheur les arguments d'enseignement et de recherche.

Le conseil approuve le principe du redéploiement entre les disciplines et les composantes et propose de tels redéploiements.

Par contre, l'analyse simultanée détaillée des causes de vacance et du nombre d'heures complémentaires dans chaque discipline concernée (supérieur à 500 heures dans 39 cas sur 40 et dépassant souvent 1000 heures) démontre la priorité absolue à accorder à chaque poste.

Dans ces conditions, le président propose au conseil :

- 1 - l'envoi d'une liste avec une priorité unique, la plus forte qui soit, pour tous les postes
- 2 - en cas de nécessité et si la solution 1 n'était pas suffisante, un classement par catégorie, lié à la nature des causes de vacances, serait proposé.

Le conseil approuve, à l'unanimité, ces deux propositions.

Créations de postes enseignants

H. Gaudier et A. Fréville présentent tout d'abord "l'état des lieux" en 3 tableaux : les heures complémentaires par composantes, les H.C. par discipline, les taux d'encadrement par composante.

A. Fréville signale que le conseil scientifique est favorable à la liste des demandes de création et a émis le souhait, qu'à l'avenir, ces créations soient liées à la politique de recherche de l'établissement.

Y. Ravalard sollicite le fléchage ENSI pour le poste de professeur créé en remplacement de celui de Mme Abdallah (avec restitution d'un poste à la FLASH).

A l'unanimité, moins une voix contre, le conseil approuve la liste interclassée des demandes de créations de poste 1999/2000.

Créations de postes IATOSS

P. Loquet indique que la liste proposée au conseil a été établie en fonction de 3 critères : Intégration, Promotion des IATOSS, Créations de nouvelles fonctions.

A l'unanimité, moins une abstention, le conseil approuve la liste classée des demandes de créations de postes IATOSS pour l'année 2000.

Étaient présents :

Personnalités extérieures : Mme Adam, Melle Gouguec, M. Vanceulebroeck

Collège A : MM. Bricout, Desmuliers, Gaudier, Gazalet, Hörling, Level

Collège B : Mmes Caouder, Levin, Ravez-Houzé, MM. Del Campo, Delhaise, Desrumaux, Donsez, Mandiau, Morel, Pommeray

Collège AITOSS : Mmes Cleuet, Druart, MM. Balenghien, Bury, Duboc

Collège Usagers : MM. Joing, Régnier

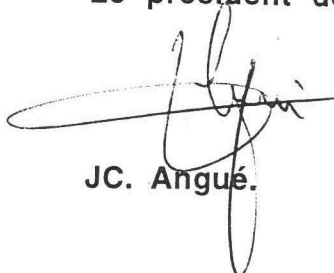
Membres de Droit : MM. Darras, Deroullers, Wiart

Invités : Mme Minisini, MM. Etienne, Fréville, Herbin, Loquet, Nongailard, Ravalard

Ont donné pouvoir :
M. Lecocq à Mme Adam
MM. Guillaume et Szymusiak à Melle Gouguec
M. Thierry à M. Gaudier
M. Malvache à M. Desmuliers

Excusés : MM. Dechy, Legendre, Roger

Le président de l'université,



JC. Angué.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Congés
 Toussaint : 30 Octobre soir au 8 Novembre matin
 Noël : 18 Décembre soir au 3 Janvier matin
 Février : 12 Février soir au 28 Février matin
 Printemps : 8 Avril soir au 25 Avril matin

Bureau Elargi	Commission des Finances	Commission des Statuts	Conseil d'Administration	Conseil Scientifique	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
Lundi 13 Septembre 1999 14 H 00	Mardi 14 Septembre 1999 10 H 00	Jeudi 23 Septembre 1999 10 H 00	Jeudi 16 Septembre 1999 14 H 00	Jeudi 16 Septembre 1999 9 H 00	Jeudi 23 Septembre 1999 14 H 00
Lundi 18 Octobre 1999 16 H 00	Mardi 19 Octobre 1999 10 H 00	Mardi 12 Octobre 1999 10 H 00	Jeudi 28 Octobre 1999 14 H 00	Jeudi 21 Octobre 1999 14 H 00	
Lundi 29 Novembre 1999 16 H 00	Mardi 30 Novembre 1999 10 H 00		Jeudi 9 Décembre 1999 14 H 00	Jeudi 2 Décembre 1999 14 H 00	
Lundi 24 Janvier 2000 16 H 00	Mardi 25 Janvier 2000 10 H 00		Jeudi 27 Janvier 2000 14 H 00	Jeudi 20 Janvier 2000 14 H 00	Jeudi 20 Janvier 2000 9 H 00
Lundi 27 Mars 2000 16 H 00	Mardi 28 Mars 2000 10 H 00		Jeudi 30 Mars 2000 14 H 00	Jeudi 23 Mars 2000 14 H 00	
Vendredi 5 Mai 2000 16 H 00	Mardi 9 Mai 2000 10 H 00		Jeudi 11 Mai 2000 14 H 00	Jeudi 4 Mai 2000 14 H 00	Jeudi 4 Mai 2000 9 H 00
Lundi 19 Juin 2000 16 H 00	Mardi 20 Juin 2000 10 H 00		Jeudi 29 Juin 2000 14 H 00	Jeudi 22 Juin 2000 14 H 00	Jeudi 22 Juin 2000 9 H 00

* Pot de rentrée : VENDREDI 22 OCTOBRE 1999 à 11H "Batiment ENSIMEV"